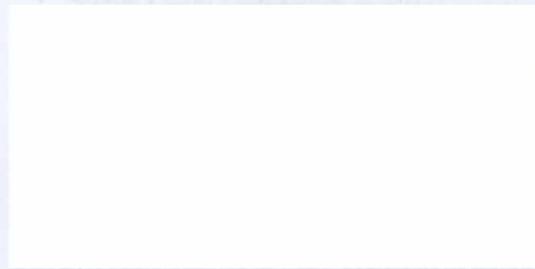


Adresse du logement :

N° de votre Point de livraison :

Identifiant du marché :

Vos coordonnées téléphoniques :



Note d'information : Remplacement du compteur d'électricité

La Madeleine, le 25 septembre 2017

Madame, Monsieur,

ERDF, devenue Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux particuliers et aux collectivités.

Par la présente lettre, nous vous informons du remplacement du compteur de votre logement par un nouveau compteur d'électricité communicant dans les prochaines semaines et ce, quel que soit le fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

Ce compteur étant à l'extérieur de votre logement, ce remplacement ne nécessite pas votre présence.

Nous avons confié cette prestation à la société-partenaire **SCOM**, (03.21.23.25.36) qui, à titre d'information, vous communiquera prochainement la période à laquelle elle interviendra dans votre secteur.

Pour mener à bien cette intervention d'une durée moyenne de 30 minutes, une coupure momentanée de votre alimentation d'électricité sera nécessaire.

Vous n'avez rien à payer. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis. Vous trouverez tous les renseignements utiles au verso de ce courrier et sur le site www.enedis.fr/linky.

Pour toute question complémentaire, les équipes d'Enedis se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h à 19h au : **0 800 054 659** Service & support gratuits

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

Jean-Marc SELVADJIAN
Responsable du Service Clients Linky

Pourquoi un nouveau compteur ?

Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis adapte les infrastructures pour répondre aux évolutions des besoins de la société en matière d'énergie, de technologies et de réglementations, et cela pour continuer d'alimenter à chaque instant les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Les compteurs communicants sont nécessaires pour l'avenir des réseaux électriques. Contrairement aux compteurs actuels, ils ouvrent les possibilités de produire et consommer différemment.

Comment ça marche ?

Le nouveau compteur mesure la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne peut pas enregistrer le détail des consommations électriques des appareils, pas plus que des informations personnelles.

Les données sont récupérées 1 fois par jour et envoyées 1 fois par mois uniquement à votre fournisseur d'électricité pour la facture. Pour cela, le compteur envoie et reçoit des informations via les câbles électriques par CPL (Courants porteurs en ligne), une technologie utilisée depuis plus de 50 ans, notamment pour envoyer le signal « heures creuses » aux compteurs électriques, et pour des usages domestiques (babyphone, box Internet, volet roulant électrique...).

Quels + pour vous, consommateur ?

- Des interventions simplifiées et plus rapides :
 - en cas d'emménagement, vous aurez l'électricité en moins de 24 heures ;
 - en cas de panne, le diagnostic sera facilité : l'électricité sera rétablie plus vite.
- Le relevé de vos consommations s'effectuera désormais à distance, et sans dérangement.
- Une baisse du prix de nombreuses prestations (augmentation de puissance, mise en service...).
- Un meilleur suivi de votre consommation grâce à un espace personnel sécurisé sur le site internet : vous saurez précisément ce que vous consommez et vous serez libre d'agir pour adapter votre consommation.

Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. L'accès à chaque compteur est inscrit dans les conditions générales de vente du contrat d'électricité.

Fabriqué en France !

Le compteur Linky est fabriqué dans six usines en France. Il a été testé et approuvé par des laboratoires certifiés et indépendants, et possède le label réglementaire CE.

Tout savoir SUR l'installation du nouveau compteur



30 minutes en moyenne d'intervention

Brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, four, box Internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.

Aucuns travaux d'aménagement nécessaires

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.



Intervention assurée par le technicien d'une entreprise

partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.



- L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.
- Dans le cadre de l'intervention, le technicien effectuera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

Lorsque tous les compteurs de votre quartier seront remplacés, le compteur de votre logement deviendra communicant. Vous bénéficierez alors de nouveaux avantages et services.

Pour en être averti, connectez-vous sur

<https://espace-client.enedis.fr/linky-etre-informe-du-service>

et enregistrez votre adresse mail.

- Une notification vous sera envoyée lorsque le compteur sera communicant.
- Vous pourrez notamment consulter et télécharger vos données de consommation.